

Communiqué

pour diffusion immédiate

Adoption du projet de Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels

Le 20 septembre 2021 – À sa dernière séance publique, le conseil de la MRC de Drummond a procédé à l'adoption de son projet de Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN).

Fruit d'un long travail d'analyse, de partage de connaissances et de concertation régionale, le PRMHHN s'inscrit dans la continuité des gestes posés par la MRC en matière de protection et de conservation, notamment avec la révision du schéma d'aménagement et de développement et l'adoption du règlement régional relatif au contrôle du déboisement.

« Alors que les impacts découlant des changements climatiques se font de plus en plus sentir, un outil de planification comme le PRMHHN prend toute son importance. Par les fonctions écologiques qu'ils remplissent, les milieux humides, hydriques et naturels, ici comme partout ailleurs, sont appelés à jouer un rôle essentiel dans la réduction des gaz à effet de serre, la diminution des risques d'inondation et le maintien de la biodiversité », affirme la préfète de la MRC de Drummond, Carole Côté.

Trois grands principes devaient être considérés dans le cadre de l'élaboration du PRMHHN, soit l'atteinte de l'objectif d'aucune perte nette, une gestion cohérente par bassin versant et la prise en compte des enjeux liés aux changements climatiques.

Les travaux ont permis de déterminer les grands enjeux propres à notre territoire en matière de conservation des milieux naturels et de développer une vision et des orientations pour s'attaquer à ces enjeux. Les orientations établies consistent à conserver 40 % du territoire en milieux humides, hydriques et naturels, à assurer une gouvernance cohérente et équitable de la conservation de ces milieux et à favoriser une gestion durable de l'aménagement du territoire et du développement urbain.

Le projet de PRMHHN comporte une stratégie de conservation avec diverses actions à mettre en œuvre sur une période de 10 ans. Pour ce faire, la MRC ajoutera sous peu à son équipe une nouvelle ressource spécialisée en environnement.

La démarche

Avec le soutien constant de l'équipe technique de la MRC, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), qui avait été mandaté pour coordonner l'élaboration du PRMHHN, a su mener la démarche avec efficacité et professionnalisme, comme il l'a également fait pour les MRC d'Arthabaska, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, avec lesquelles une étroite collaboration a été instaurée et maintenue tout au long du processus.

.../2

2/...

Même si la pandémie a engendré certains défis sur le plan logistique, l'exercice a mis à contribution de nombreux partenaires, dont les élus et les autres représentants du monde municipal, les organismes de bassins versants ainsi que plusieurs intervenants des secteurs agricole et forestier. La population en général a également été invitée à participer aux différentes étapes de consultation.

La suite

Le conseil de la MRC ayant adopté le projet de PRMHHN, celui-ci sera déposé au ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation. Une fois cette étape franchie et les modifications apportées s'il y a lieu, la version finale du document pourra officiellement être adoptée et mise en vigueur.

Un résumé du projet de PRMHHN de la MRC de Drummond peut être consulté en ligne au www.mrcdrummond.qc.ca/prmhhn.

-30-

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123